



Luxembourg, le 10 septembre 2020

Circulaire n° 3900

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : COVID-19 – Mise à disposition d'une Toolbox (boîte à outils)

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19, le Gouvernement a mis en place un large éventail de mesures et recommandations accompagnées par différents supports de communication multilingues (dépliants, affiches, vidéos, questions-réponses).

Ces supports de communication ont été regroupés et publiés sur Internet dans une Toolbox à l'adresse toolbox-covid.gouvernement.lu

A proximité de vos citoyen-ne-s, vous êtes des partenaires clés pour la diffusion de ces mesures et recommandations. Il importe en effet au Gouvernement que tout un chacun devienne actrice et acteur active/f de nos efforts qui visent à endiguer la propagation du virus.

Nous espérons que les supports de communication mis à votre disposition vous seront utiles.

Veillez également trouver ci-joint un formulaire de feedback. <https://coronavirus.gouvernement.lu/fr/toolbox/feedback.html>, qui nous servira de base pour adapter le cas échéant la Toolbox à vos besoins spécifiques.

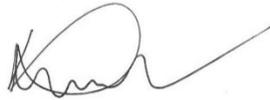
Nous vous saurions gré de bien vouloir diffuser ces informations auprès de vos différents services.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous restons à votre entière disposition pour toute information supplémentaire (Ministère de la Santé et Ministère de la Famille : communication@ms.etat.lu ; Ministère de l'Intérieur : covid-19@mi.etat.lu).

Finalement, et conformément à la circulaire n° 3884 du 17 juillet 2020, nous tenons à vous rappeler les coordonnées du point de contact des communes auprès de l'Inspection sanitaire pour toute question pertinente de santé publique liée à la pandémie: 247-65513 / contact-communes.INSA@ms.etat.lu.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de la Santé



Paulette Lenert

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding